

Problématique du Séminaire :

La révolution de l'information qui était la caractéristique essentielle du vingtième siècle, a incontestablement engendré, un développement, sans précédent, des moyens de communication. Chacun connaît, le rôle accompli par l'internet, dans le changement de plusieurs domaines pratiques de la vie, du mode manuel (matériel) au mode technologiques (immatériel). Cet espace virtuel (système de stockage- système de transmission) qui par nature est libéré des nécessités de réinstallation géographique et de concentration matérielle, axé sur la numérisation de l'information selon, un mode binaire, qui prend en compte les chiffres zéro et un. Ceci, vu les facilités considérables apportées, notamment en interaction rapide, qu'il fournit, en réduisant les distances et en ne respectant pas les frontières géographiques des états. Ce gain de temps et cette opportunité d'opérer à distance, sans devoir se déplacer, en communiquant directement, jusqu'à connaître la partie adverbe. Ce changement qui a permis la restructuration des actions juridiques notamment, celles qui adopteraient, des formes et des procédés nouveaux en harmonie, avec l'utilisation répandue de la technologie, qui sera couronné par l'apparition des actions électroniques. Ce mode d'actions, en fournissant à ses partenaires des caractéristiques axées, essentiellement sur la nature technique du milieu où elles sont opérées, constitue une demande importante

Néanmoins, ce passage, du papier, à la numérisation a institué une polémique quant à la véracité de ces actions électroniques. Elle pose, au niveau de la corroboration, tant en matière civile pénale et a posé la question de la fiabilité des procédures numérisées



Président d'Honneur du Séminaire National :

Monsieur le Recteur de l'Université de Mostaganem

Superviseur du Séminaire National : Professeur,
Docteur Abassa Tahar, Doyen de la Faculté de Droit
et des Sciences Politiques

Coordinateur du Séminaire National

Professeur. Zahdora Kaoutar

Président du Séminaire National

Dr. Bouker Rachida

Président du Comité scientifique

Dr. Bouzid khaled

; présidente du Comité d'organisation

Dr. Ouafi hadja

Université Abdelhamid Ibn Badis - Mostaganem



Faculté de Droit et des Sciences Politiques



Projet de Recherche de Formation Universitaire PRFU

Protection Pénale des Actions Electroniques dans le Cadre
des Systèmes Juridiques Comparés

En Cordination avec le Laboratoire Le Droit Foncier et
l'Environnement

Organise

**Le Premier Séminaire National par
Visioconférence sur**

La preuve des Actions Electroniques
entre l'absolu et la conformité

06/06/2022



Comité scientifique

Membres au sein de l'université

Pr/ Abassa tahar
Pr/Meziane mohamed amine
Pr/Hitala maamar
Pr/Bekeniche otmane
Pr/Guemari nadra
Pr/Sadji allam
Pr/Zahdour kaoutar
Pr/Feninekh adelkader
Pr/Belabdoune aouade
Pr/Mamouni fatima
D .Hamida nadia
D .Mohamed karim noureddine
D Bouker Rachida
D .Benadida nabil
D .Ouafi hadja
D .Aissani rafika
D .Benour souade
D .Latroche amina
D .Bengettate khadija
D .Youcfi mohamed
D .Belbey ikrame
D .Benabbou afif

: Axes Fondamentaux du Séminaire National

A la lumière de ce qui précède et afin d'instaurer un bjectif sur la question du séminaire les axes proposés sont :

Premier Axe : Conditions requises pour le traitement électronique

Types de traitement électronique

Développement du traitement électronique

Moyens de communication électronique

Deuxième Axe : La preuve dans les actions électroniques en matière commerciaux, civils et bancaires (La signature électronique, système de validation électronique, les écritures électroniques)

Troisième Axe : La preuve en matière pénale (Règles procédurales pour extraire les preuves numérisées, le pouvoir du juge pénal dans l'évaluation de la preuve numérisée, la force probante de la preuve numérisée, en matière civile, nécessaire afin de statuer dans les instances pénales)

Quatrième axe; Difficultés rencontrées par la preuve électronique dans le domaine des transactions électroniques et exigences du système juridique pour les surmonter

Si le mode d'opérer traditionnellement est régit par un système juridique stable, les actions électroniques et leurs règles d'authentifications ne connaissent pas éventuellement cette stabilité, puisqu'il est clair que ses règles traditionnelles posées, dans un monde où prime, le papier, ne sont plus capables, à elles seules, d'être fidèles à l'aire de l'information, d'une part

Et d'autre part, le développement de ce type d'actions, est lié, au milieu juridiques où elles sont menées, afin, de leur assurer la sécurité et protéger les droits et libertés des parties opérantes, des pratiques illicites qui surviendraient. Cependant, faire la lumière sur ce type de crimes nécessite des procédés électroniques adéquats avec leur spécificités, alors que les preuves numérisées ont des caractéristiques limitées qui ont créé des difficultés, réduisant, leur valeur et comment leur accorder confiance, si des solutions ne sont pas proposées, à cet effet. Opérer avec de tels challenges, ne nécessite pas un code qui définirait non seulement les procédures, devant être suivies pour les crimes, qui viseraient les actions électroniques, mais qui mettrait, aussi, en place, des protocoles qui assureraient la qualité utilisée dans le domaine, de la preuve numérisée.

La problématique du séminaire, scientifique est mise en exergue, à ce titre, dans la recherche, dans le système juridique et judiciaire, sur la mesure dans laquelle, il établit les opérations électroniques, et démontre la fiabilité de la preuve numérisée, sa validité et sa force à constituer une preuve probante dans le domaine des actions électroniques en matière civile et pénale.

**rachida.bouker@univ-
mosta.dz**

Fiche de Participation :

La fiche de participation doit comporter les informations suivantes :

Nom et prénom :

Grade scientifique :

Etablissement universitaire :

Numéro de Téléphone :

Courrier Electronique :

Titre de l'Intervention :

Axe de l'Intervention :

Résumé de l'Intervention :

Conditions et délais de participation

- Que la recherche porte sur un des axes du séminaire.
- Que la recherche soit caractérisée de sérieux et le sujet d'originalité scientifique
- 2- Pour les textes en langue arabe, les saisir avec les caractères SAKKAL LAJALA 14 avec une marge de même écriture, caractère 12
- Pour les textes en langue française et anglaise utiliser des caractères 12, en laissant un espace 2.5 cm sur les quatre cotés de la page.
- La recherche ne doit pas dépasser 20 pages et pas moins de 10 pages
- 3- Il ne doit pas y avoir plusieurs intervenants pour une même intervention

**Date limite de soumission du résumé de
l'intervention 2022/04/20**

Date d'acceptation des interventions 2022/04/25

**Date limite de soumission de l'intervention complète
2022/05/15**

Observation :

**Les interventions de valeur seront sélectionnées pour
publication d'un ouvrage collectif.**

Prière transmettre les résumés et interventions par
courrier électronique

Membres extérieurs à l'université

Pr/ Zahdour sahli oran 2 university
D . Bensaid sabrina university center- barika
D .Zahdour achouak oran 2 university
D .Benazouz rabiaa tlemcen university
D .Kamel soumia adrar university
D .Aissa zahia boumerdè university
D .Boutaraa souhila bouira university

comité d'organisation

D Bouker Rachida
D bouzid khaled
Boukhdmi fadia
D .guettaoui amel
D .Benabbou afif
Phd .abassa charef